

le gometzien Flash

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzlaville.fr

Soutenez notre projet 2022

Pour obtenir des financements régionaux

La Région Île-de-France soutient les initiatives en subventionnant les projets écologiques locaux et offre la possibilité à nous tous les Franciliens de devenir acteurs de l'environnement. Nous pouvons ainsi prendre part à une démarche citoyenne régionale en nous investissant dans la promotion d'un projet de portée environnementale améliorant notre quotidien.

Grâce à vos votes l'année dernière, votre municipalité a bénéficié de 2 budgets pour soutenir les projets que nous avions présentés :

1/ Le remplacement des ampoules incandescentes par des lanternes à LED et moduler la puissance de l'éclairage public.

2/ Les travaux l'isolation des ouvrants de l'hôtel de ville pour un bâtiment plus respectueux de l'environnement et pour générer des économies financières.

Ces travaux ont été effectués avec une subvention de XXXXX€ qui n'ont donc pas imputé le budget de la commune et donc n'ont pas été pris sur vos impôts locaux ! ☺

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour voter pour notre projet 2022 et bénéficier d'une aide de la région à hauteur de 7.000€ !

PROJET 2022 :

Supervision et maîtrise des consommations de fluides des bâtiments communaux

Installation de capteurs sur les bâtiments communaux pour identifier les gisements potentiels d'économies d'énergie.

La commune de Gometz la Ville souhaite ainsi s'inscrire dans une démarche de maîtrise durable de ses consommations d'énergie.

La maîtrise des consommations de fluides vise à répondre à des enjeux majeurs pour une collectivité :

1 - réduire ses coûts de fonctionnement, dans un contexte financier de plus en plus tendu,

2 - participer à l'effort collectif de réduction des consommations, indispensable à la réussite de la transition énergétique et à la préservation des ressources naturelles,

3 - répondre aux exigences du décret tertiaire n° 2019-771 du 23 juillet 2019, relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie dans des bâtiments à usage tertiaire, évaluées sur la base des consommations réelles.

L'objectif du projet est d'installer des capteurs sur les bâtiments communaux pour relever en temps réel les consommations de fluides (eau, gaz, électricité) et les paramètres de confort intérieur (température, hygrométrie, CO₂) dans le but d'identifier les consommations anormales et les gisements potentiels d'économies d'énergie.

Pour véritablement maîtriser ses consommations tout en garantissant le confort des usagers, il est essentiel de mettre en place des systèmes de régulation efficaces des équipements CVC (Chauffage ventilation et climatisation), adaptés aux usages des bâtiments. Les économies énergétiques attendues sont estimées à 20 % à 30 % par bâtiment équipé.

Pour voter, rendez-vous au verso ! =>



Votez avant le 25 septembre

Pour que notre projet soit financé

■ Qui peut voter ?

Les votes sont ouverts à tous les Franciliens de plus de 15 ans résidant, travaillant ou étudiant en Ile-de-France. Votre seul vote ne suffira pas ! Il faut donc que vous sollicitiez amis, voisins et tous les membres de votre famille... car chaque vote compte !

■ Comment voter ?

Pour voter, il vous suffit de :

- créer un compte sur la plateforme
- sélectionner notre projet
- voter

= 3 étapes qui prennent moins d'une minute !

Cliquez directement dans votre navigateur l'adresse du projet : supervision et maîtrise des consommations de fluides des bâtiments communaux avec l'installation de capteurs sur les bâtiments communaux pour identifier les gisements potentiels d'économies d'énergie.

<https://budgetparticipatif.smartidf.services/project/le-budget-participatif-ecologique-4eme-edition/collect/depot-des-projets/proposals/supervision-et-maitrise-des-consommations-de-fluides-des-batiments-communaux>

Ou flashez ce code directement avec votre mobile ou tablette :



Votez pour notre projet !

Les projets qui auront obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats jusqu'à épuisement du budget alloué pour cette nouvelle session du budget participatif écologique de la Région Ile-de-France.

Pour nous permettre de bénéficier de ces financements, il faut qu'un maximum de personnes votent pour nos projets.

Gometziennes, Gometziens, le sort de ce projet est entre vos mains !

D'avance merci pour votre soutien !



le gometzien flash

Directeur de la publication : Edwige Huot-Marchand

Responsable de la rédaction : Edwige Huot-Marchand
et le comité de rédaction

Création et réalisation : Estelle Guyot

Editeur : Mairie de Gometz la Ville

91400 Gometz la Ville

<http://www.mairie-gometzlaville.fr/>

Impression : Imprimerie de la CCPL - N°ISSN 1279-9564

